

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi quinze novembre deux mil vingt-et-un à dix-neuf heures, salle des fêtes de Sancergues, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHARACHE, Maire.

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Bruno CHAPELIER, Dominique MALLERON, Jean-Marie MUSOLESI, Isabelle RICHARD, Raphaëlle BAGNOLATI, Jean-Pierre PERNEL, Thierry CARLIER, Samuel LECAS, Robert LEPOIX, Patrick TUFFIER

Absente excusée : Caroline GANIER donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE

Absent : Aurélien BORDINAT

Pascal BOYELDIEU est arrivé avec du retard pour raison personnelle et n'a pas participé aux votes des délibérations.

Mme Isabelle RICHARD est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour, les points suivants :

- ✓ Numérotation postale rue Maurice Delafosse,
- ✓ Subvention exceptionnelle pour l'ONAC.

NUMEROTATION POSTALE RUE MAURICE DELAFOSSE

Monsieur le Maire expose la demande de Madame GAUDRY Martine, propriétaire de la parcelle cadastrée C439, située au 8 rue Maurice Delafosse, dont une partie de sa maison d'habitation est transformée en logement locatif avec une entrée bien distincte. Elle souhaite un numéro postal pour ce dernier.

Après délibération et vote à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide d'attribuer le numéro 6 rue Maurice Delafosse pour la partie de la maison transformée en logement locatif.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ONAC

Monsieur le Maire informe que lors de la célébration du 11 novembre, organisée en comité restreint à nouveau cette année, il a été décidé d'un commun accord avec la commune de Saint-Martin-des-Champs et les anciens combattants d'allouer une subvention exceptionnelle au profit de l'ONAC, l'association nationale des anciens combattants, afin de palier au déficit de la récolte de la vente des bleuets.

Après délibération et vote à l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte cette proposition, la somme de 50€ sera versée.

RENOUVELLEMENT ADHESION A FREDON Centre-Val de Loire 2021

Monsieur le Maire donne lecture du mail reçu de FREDON Centre-Val de Loire en date du 28 octobre 2021 relatif à l'adhésion et au programme départemental de lutte contre les rongeurs aquatiques invasifs pour l'année 2021.

Après délibération et vote à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide :

- de renouveler l'adhésion à FREDON Centre-Val de Loire pour l'année 2021,
- de s'abonner au programme départemental de lutte collective contre les rongeurs aquatiques exotiques envahissants (ragondins, rats musqués).

TAXE SYNDICALE ASA DE LA VAUVISE 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du montant de la taxe syndicale de l'ASA de la Vauvise pour l'année 2020.

Après délibération et vote à l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte le montant de cette taxe syndicale 2020 qui s'élève à 127,19 € pour les parcelles communales D276 et D277 (compte 6554).

ARBRE DE NOEL 2021

Le dimanche 19 décembre, de 16h à 18h, un arbre de Noël sera organisé à la salle des fêtes. A cette occasion : goûter, remise des cadeaux en présence du Père-Noël aux enfants âgés jusqu'à 10 ans et demeurant à Sancergues.

RECEPTION EN FAVEUR DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le lundi 10 janvier à 18h30, une réception sera organisée à la salle des fêtes en l'honneur des derniers arrivants sur la commune.

Les présidents des différentes associations de Sancergues ainsi que les membres du conseil municipal seront conviés.

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire est prévue le vendredi 21 janvier à la salle des fêtes à 18h.

QUESTIONS DIVERSES

- **Complexe scolaire** : concernant le lot plomberie, un seul établissement s'est manifesté, se positionnant 100 000€ au-dessus des prévisions de l'architecte. SEM Territoria a relancé les entreprises pour répondre à ce lot et nous sommes dans l'attente de deux autres devis. La conjoncture actuelle ne permet pas aux différentes enseignes de répondre aux appels d'offres vu qu'elles n'arrivent plus à connaître le coût des matériaux. L'inflation est terrible dans ce domaine, ainsi que les problèmes de main-d'œuvre. Néanmoins, nous savons déjà que certaines économies seront réalisées sur d'autres lots : terres, terrassement, fenêtres, toits. Précision : tous les lots doivent être signés avant de démarrer les travaux. La commission d'appel d'offres sera convoquée probablement fin novembre.

- L'aire de jeux : sujet déjà été évoqué lors d'un précédent conseil et aucune décision n'avait été prise. Un contrôle de l'APAVE a eu lieu, et dans l'état actuel, l'aire de jeux doit fermer. Aucun travaux n'ayant été réalisé depuis 2014, la restauration est nécessaire, et aura un coût. La remise aux normes puis la signature d'une convention d'entretien sont à prévoir rapidement. Des devis vont être effectués.
- AUTRES DATES A RETENIR : L'association en rang par deux organisera son **marché de Noël** vendredi 3 décembre à partir de 17h. L'association de Saint-Satur Cyclisme Amivelo organisera un **cyclo-cross** au parc du Marais, dimanche 12 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20.

Prochaine séance du conseil municipal, mardi 14 décembre 2021 à 18h.